



## À PROPOS DE CETTE FICHE

Cette fiche fait partie du *Répertoire de pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire* (disponible à : [https://www.grefops.ca/repertoire\\_pratiques\\_novatrices.html](https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html)). Ce répertoire complète l'*Outil d'autoévaluation des ressources organisationnelles et communautaires pour l'offre active et la continuité des services sociaux et de santé*, développé par le GReFoPS<sup>1</sup>. Il présente des initiatives locales répondant aux besoins communautaires et considérées comme innovantes par leurs acteurs. Les pratiques ont été classées suivant un cadre d'évaluation du Conseil canadien de la santé et des définitions de l'Agence de la santé publique du Canada. Cela nous a permis de distinguer entre pratiques émergentes, prometteuses et de pointe.

Certaines de ces pratiques ont été suggérées par la Société Santé en français et les réseaux provinciaux, territoriaux et régionaux de la santé en français, ou d'autres collaborateurs.

Le lectorat est invité à consulter le document [Introduction et méthode](#) pour obtenir des informations au sujet des auteurs·rices et des collaborateurs·rices, une mise en contexte du projet, une description de la méthode suivie pour créer les fiches et des définitions des concepts suivants :

- Pratique de pointe, pratique prometteuse, pratique émergente
- Qualités des faits probants, répercussions, applicabilité, transférabilité
- Coordination des services, intégration des services, agent de liaison
- Offre active

La recherche et la rédaction de la fiche en 2021 ont été financées par le Consortium national de formation en santé (CNFS), Volet Université d'Ottawa. La mise à jour de 2025, a été financée par la Société Santé en français et réalisée par Solange van Kemenade en collaboration avec Josée Benoît, Jacinthe Savard et Sébastien Savard, membres de l'équipe de recherche du GReFoPS, Université d'Ottawa.

**Pour citer cette fiche :** Benoît, J. & Michel, J.N. (2021, mise à jour 2025). Pratique # 22 : Bien vieillir chez soi / Soutien à domicile (pancanadienne). Dans : GReFoPS. *Répertoire de pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire*. [https://www.grefops.ca/repertoire\\_pratiques\\_novatrices.html](https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html).

---

<sup>1</sup> L'Outil est disponible en français et en anglais et peut être consulté à l'adresse internet suivante :  
[https://www.grefops.ca/outil\\_autoevaluation.html](https://www.grefops.ca/outil_autoevaluation.html) (version en français)  
[https://www.grefops.ca/selfassessment\\_tool.html](https://www.grefops.ca/selfassessment_tool.html) (version en anglais)

## Pratique # 22 : Bien vieillir chez soi / Soutien à domicile (pancanadienne)

### Cette pratique contribue à améliorer :

- Les ressources de la communauté : collaboration de l'organisation avec les actrices et acteurs clés de la communauté.
- Le continuum de services et de soins dans la langue officielle en situation minoritaire.

### L'organisation qui l'a mise en place :

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) et le Carrefour 50+ Colombie-Britannique.

L'information décrite dans cette fiche repose sur des informations disponibles sur les pages Web de différents organismes notamment la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (<https://faafc.ca/initiatives/vieillir-chez-soi/>) et également Carrefour 50+ Colombie-Britannique (<https://carrefour50cb.ca/index.php/fr/>) ainsi que deux sites dédiés aux initiatives respectives : Soutien à domicile Colombie-Britannique <https://soutienadomicile.ca/index.php/fr/> ainsi que Vieillir chez soi <https://vieillirchezsoi.ca/> pour le reste du Canada en situation linguistique minoritaire. La documentation été complétée par une entrevue en ligne avec M. Stéphane Lapierre, coordonnateur national à la FAAFC, le 28 janvier 2025. Cette initiative fait suite au programme Sentinelles entre aîné-es, dont le financement a pris fin en 2022.

## Contexte

Vivre dans une communauté où la langue officielle est en situation minoritaire peut présenter des défis significatifs pour la santé de la population, en particulier pour les aîné-es francophones<sup>2</sup>. Ces personnes sont souvent confrontées à l'isolement linguistique et social, à un manque de ressources (surtout dans les régions rurales et éloignées) et à un manque de contact avec d'autres membres aînés de la communauté francophone. En outre, le rapport du Conseil national des aînés sur l'isolement social des aînés (2014) note l'appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire comme facteur pouvant nuire à l'engagement social des personnes aînées<sup>3</sup>.

Pour pallier l'isolement mentionné, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) a lancé en 2021 le programme Sentinelles entre aîné-es qui deviendra à partir de juillet 2023, le programme « Bien vieillir chez soi / Soutien à domicile ». Le programme constitue une initiative développée par la FAAFC et le Carrefour 50+ Colombie-Britannique, avec ses membres partout au Canada, grâce à un financement d'Emploi et développement social Canada (EDSC) du gouvernement fédéral<sup>4</sup>. Il s'agit d'un programme pilote qui aide les personnes aînées à demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Le programme fournit l'opportunité de recevoir des services à domicile pour les tâches que les personnes aînées ont de la difficulté à accomplir et qui, faute d'aide, les forceraient à quitter leur domicile pour une résidence.

2 Dupuis-Blanchard, S., Villalon, L., & Alimezzelli, H.T. (2014). Vieillir en santé en situation minoritaire linguistique au Canada : enjeux, défis et mobilisation collective. *Global Health Promotion*, vol.21, supp.1, 70-75. DOI : 10.1177/1757975913512161

Bouchard L, Desmeules M. (2011). Minorités de langue officielle du Canada : égales devant la santé? Québec : Presses de l'Université du Québec.

3 Conseil national des aînés. (2014). Rapport sur l'isolement social des aînés (2013-2014). Gouvernement du Canada. Consulté le 23 avril 2021, <https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines.html>

4 <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/06/document-dinformation-bien-vieillir-chez-soi.html>

## Objectif(s)

L'initiative Bien vieillir chez soi<sup>5</sup> ont comme objectif principal de permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur domicile le plus longtemps possible, recevant de l'aide pour certaines tâches quotidiennes. Le programme n'inclut pas de soins de santé.

## Caractéristiques de la pratique

La FAAFC est l'organisme intermédiaire qui a obtenu le financement pour cette initiative. Les fédérations provinciales et territoriales de personnes âgées livrent le programme qui est actuellement offert dans neuf provinces et un territoire du Canada. Les sous-bénéficiaires sont les organismes provinciaux et territoriaux qui s'occupent des personnes francophones âgées de 50 ans et plus sur leur territoire respectif.

Bien vieillir chez soi permet aux personnes âgées de recevoir des services à leur domicile pour des tâches qu'elles ont de la difficulté à accomplir de manière autonome. Ces tâches comme le ménage, la préparation de repas, les réparations légères, le déneigement, le transport pour des rendez-vous, les commissions et la navigation communautaire, entre autres, peuvent être effectuées par des personnes bénévoles ou des prestataires de services selon les besoins. Le programme inclut aussi l'appel et la visite de courtoisie. Ces services sont essentiels pour les personnes en perte d'autonomie autant physique que cognitive. Bien que les systèmes de santé et des services sociaux provinciaux et territoriaux fournissent certains de ces services, la plupart du temps, l'offre se fait en anglais, alors que les bénévoles et autres prestataires de Bien vieillir chez soi s'assurent que les personnes âgées reçoivent, dans la mesure du possible, des services en français.

Les bénévoles de Bien vieillir chez soi sont également formés à aiguiller les personnes participantes vers les ressources ou services appropriés pour répondre à leurs besoins.

## Défis

La pratique est récente, mais certains défis repérés dans l'ancien programme géré par la FAAFC, Sentinelles entre aîné·es perdurent, comme la formation des bénévoles et l'identification des personnes nécessitant un soutien à domicile. Le roulement chez les bénévoles est élevé, car le nombre d'entre eux qui rejoignent ensuite le marché du travail est élevé et chaque départ nécessite une nouvelle formation. Une grande partie de ces bénévoles sont des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes au Canada.

Concernant le deuxième défi, les personnes âgées ne s'identifient pas toujours comme étant isolées ou vulnérables. Selon les responsables du projet, parfois, la personne âgée peut initialement être réticente à recevoir de l'aide, une visite amicale ou un appel de courtoisie, mais cette attitude peut évoluer au fil du temps. Les organismes doivent être en mesure de repérer ces personnes-là. L'isolement peut être en raison d'une gêne de ne pas être en mesure de bien communiquer dans un contexte majoritairement anglophone.

Enfin, le manque de financement récurrent menace la pérennité du programme. Pour garantir son financement et sa durabilité, la FAAFC, le Carrefour 50+ CB et leurs partenaires provinciaux et territoriaux recherchent des fonds.



5 <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/06/document-dinformation-bien-vieillir-chez-soi.html>. Consulté le 20 janvier 2025.

## Analyse

### Pourquoi cette pratique est-elle considérée comme novatrice ?

Le concept du maintien à domicile des personnes âgées n'est pas une idée nouvelle et des ressources sont de plus en plus disponibles pour soutenir ce mode de vie. Les experts indiquent que garder les personnes âgées chez elles entraîne des coûts inférieurs pour le système de santé par rapport aux placements dans les hôpitaux ou les établissements de soins de longue durée. D'autres raisons justifient le maintien des personnes à domicile. Des études montrent que « vieillir chez soi » constitue le choix préféré de nombreuses personnes âgées<sup>6</sup>.

L'initiative de la FAAFC contribue à cet objectif facilitant l'accès aux ressources communautaires pour soutenir les changements personnels et environnementaux des personnes âgées et de répondre aux besoins essentiels dans un milieu francophone en contexte minoritaire<sup>7</sup>.

### Émergente, prometteuse ou de pointe : Une pratique prometteuse

**Qualité des faits probants :** Étant donné la nouveauté de cette initiative, elle n'a pas encore été évaluée formellement. Une autoévaluation est toutefois incluse dans les rapports d'avancement du projet soumis de façon trimestrielle aux bailleurs de fonds.

**Répercussions :** Considérant la confidentialité des informations, les sites Bien vieillir chez soi / Soutien à domicile n'affichent pas de statistiques officielles sur les inscriptions et la participation aux services. Un système interne de reddition de compte et de collecte de données a été développé par l'équipe de la FAAFC et du Carrefour au profit de leurs membres qui offrent des services dans leurs provinces et territoires respectifs. Les outils permettent de suivre l'évolution du projet et de garder un historique des interventions effectuées auprès des bénéficiaires afin d'améliorer leur capacité à demeurer dans leur domicile.

**Applicabilité :** Cette initiative est instaurée dans neuf (9) provinces : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick et dans le territoire du Yukon. L'implantation de la pratique est possible par le biais des fédérations des personnes âgées francophones dans ces différentes régions. La Fédération des aînées et des aînés francophones du Canada (FAAFC), de même que les fédérations francophones partenaires dans les différentes provinces et territoires, participent activement à la diffusion de la pratique.

**Transférabilité :** Nous n'avons pas connaissance de ce genre d'initiatives pour d'autres communautés linguistiques en situation minoritaire, mais les évaluations et observations informelles nous portent à croire que l'initiative pourrait être aisément adaptée à d'autres contextes.

6 Dupuis-Blanchard, S., Neufeld, A., & Strang, V. R. (2009). The significance of social engagement in relocated older adults. *Qualitative Health Research, 19*(9), 1186-1195.

7 Dupuis-Blanchard, S., Gould, O. N., Gibbons, C., Simard, M., Éthier, S., & Villalon, L. (2015). Strategies for aging in place: the experience of language-minority seniors with loss of independence. *Global qualitative nursing research, 2*, 2333393614565187.